

RAPPORT ANNUEL

2015-2016



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
LA COMMISSION SCOLAIRE	5
DOSSIERS TRAITÉS EN 2015-2016	7
À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD, NOUS RETROUVONS	8
LE RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE	12
PLAN STRATÉGIQUE 2013-2017	16
PORTRAIT DE LA SITUATION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION	22
ÉTATS FINANCIERS	24
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS	27

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers concitoyens et concitoyennes, parcourir ce rapport des activités de toutes les institutions de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour l'année scolaire 2015-2016 vous permettra de partager notre fierté pour tous les succès qui s'y sont vécus. Nous vous présentons ce rapport annuel dans un souci de transparence, mais également dans le but de faire le point sur notre organisation. Il est bon de souligner nos réussites, mais aussi de prendre le temps de nous recentrer sur nos objectifs et chercher l'amélioration continue.

Vous découvrirez au fil de ce rapport annuel que cette année fut particulièrement riche en projets innovateurs mis en place dans nos établissements. Des projets favorisant les saines habitudes de vie, d'autres favorisant la pédagogie inversée en intégrant les nouvelles technologies, etc. De belles réalisations qui démontrent le dynamisme de nos équipes et des différents services de la commission scolaire. D'autant plus que depuis la création de notre plan stratégique 2013-2017, la réussite et la persévérance scolaire sont toujours au cœur de nos préoccupations.

Cette année marque également la deuxième année de mandat pour notre conseil des commissaires. Une année qui ne fut pas de tout repos, vu le contexte d'instabilité auquel les commissions scolaires ont fait face. Toutefois, le conseil a redoublé d'effort afin d'assurer la saine gestion des ressources dans le but d'offrir des services éducatifs de qualité dans nos établissements.

Ainsi, nous sommes fiers de tout le chemin parcouru par notre organisation et les résultats positifs qui en sont ressortis. Toutefois, nous sommes résolument tournés vers l'avenir et cherchons constamment à mieux répondre aux besoins de l'élève du XXI^e siècle.

*Bonne
lecture!*



Alain Grenier,
Président



André Chamard,
Directeur général

MISSION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

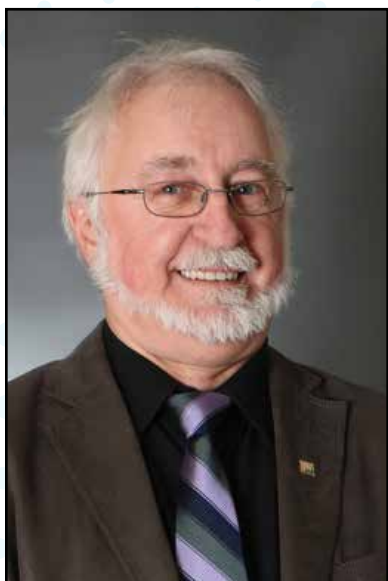
La mission confiée à la commission scolaire par l'État est l'une des plus importantes missions publiques. Elle consiste à organiser les services éducatifs prévus par la loi, à promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, à veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves tout en contribuant au développement social, culturel et économique de sa région.

NOTRE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs.

À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle :

- De définir les orientations et les priorités de la commission scolaire tout en considérant les besoins et les attentes de la population ;
- De veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire ;
- De s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire ;
- D'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires.



Monsieur Alain Grenier
Président

LA COMMISSION SCOLAIRE

Commissaires

Monsieur Jovany Gagnon

Circonscription 1 : Sainte-Claire, Saint-Malachie

Madame Lise Tremblay

Circonscription 2 : Saint-Anselme, Honfleur,
Saint-Nérée et Saint-Lazare

Monsieur Bernard Therrien

Vice-président

Circonscription 3 : Beaumont, Saint-Michel,
Saint-Vallier, La Durantaye

Monsieur Yvan Gravel

Circonscription 4 : Saint-Charles, Saint-Gervais,
Saint-Raphaël

Madame Sylvie Blouin

Circonscription 5 : Saint-Léon, Saint-Nazaire,
Saint-Damien, Buckland, Saint-Philémon, Armagh

Monsieur Mario Robitaille

Circonscription 6 : Saint-Euphémie, Saint-Paul,
Sainte-Apolline, Saint-Fabien, Sainte-Lucie, Lac-Frontière,
Saint-Just-de-Bretenières, Notre-Dame-du-Rosaire

Madame Denise Caron

Circonscription 7 : Berthier-Sur-Mer, Saint-François,
Saint-Pierre, Montmagny ouest

Madame Carmen Nicole

Circonscription 8 : Montmagny centre

Madame Johanne Talbot

Circonscription 9 : L'Isle-aux-Grues,
Cap-Saint-Ignace, Montmagny est

Monsieur Germain Pelletier

Circonscription 10 : Saint-Cyrille, L'Islet

Madame Nathalie Côté

Circonscription 11 : Saint-Jean-Port-Joli,
Saint-Aubert, Saint-Damase

Monsieur Normand Caron

Circonscription 12 : Tourville, Sainte-Perpétue,
Sainte-Félicité, Saint-Marcel, Saint-Adalbert,
Saint-Pamphile, Saint-Omer



Commissaires-parents

1. Madame Johane Chouinard

2. Madame Marie-Line Comeau

3. Madame Édith Dubé

4. Madame Amélie Pelletier

QUELQUES DOSSIERS TRAITÉS EN 2015-2016 LORS DES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Quelques dossiers prioritaires

- Projet d'agrandissement du gymnase à l'école secondaire de Saint-Charles;
- Projet d'agrandissement pour l'ajout de classe à l'école primaire de la Marelle de Beaumont;
- Entente sectorielle sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches;
- Appui à l'école publique et à la démocratie scolaire;
- Soutien au projet *L'ÉcoRéussite*;
- Scénario pour l'avenir du Centre d'excellence en production porcine (CEPP);
- Projet d'entente-cadre entre la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et les municipalités;
- Politique relative au transport scolaire;
- Entente pour la desserte aérienne pour les élèves de L'Isle-aux-Grues.

Quelques dossiers courants :

- Nomination du commissaire à l'éthique;
- Nomination du protecteur de l'élève et son substitut;
- Représentation aux conseils d'établissement;
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2016-2019;
- Règles budgétaires des écoles et des centres pour l'année scolaire 2016-2017;
- Organisation scolaire au préscolaire et au primaire pour l'année scolaire 2016-2017;
- Structure administrative des cadres d'établissement et de services pour l'année scolaire 2016-2017;
- Budget de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2016-2017;
- Actes d'établissement 2016-2017.



À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD, NOUS RETROUVONS

7 884 ÉLÈVES AU SECTEUR DES JEUNES EN 2015-2016

	2014-2015	2015-2016	Écart
Passe-Partout et préscolaire 4 ans	556	505	-51
Préscolaire 5 ans	695	709	14
Primaire	4 051	4 084	33
Secondaire	2 665	2 586	-79
Total au secteur des jeunes	7 967	7 884	-83

2861 ÉLÈVES AU SECTEUR DES ADULTES NOMBRE D'ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (1 ETP = 900 HEURES DE FORMATION)

	2014-2015	2015-2016	Écart
Formation générale des adultes	1 678 élèves 394,89 ÉTP	1 761 élèves 399,04 ÉTP	+83
Formation professionnelle	1 150 élèves 411,03 ÉTP	1 100 élèves 362,13 ÉTP	-50

Conformément à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le niveau d'effectif à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud respecte la cible établie par le MEES. Pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, nous avons octroyé 44 contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD, NOUS RETROUVONS

TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES		
	JANVIER À DÉCEMBRE 2014	AVRIL 2015 À MARS 2016
Personnel d'encadrement	111 799,52	105 047,96
Personnel professionnel	131 876,60	123 900,46
Personnel enseignant	987 659,90	957 639,68
Personnel de bureau, technicien et assimilé	534 498,69	519 442,82
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	75 924,37	74 273,30
Total	1 841 759,08	1 780 304,22

1 140 MEMBRES DU PERSONNEL RÉGULIER ET 479 MEMBRES DU PERSONNEL À TEMPS PARTIEL OU TEMPORAIRE	
2	Hors-cadres
17	Cadres de service
39	Cadres d'établissement
540	Enseignantes et enseignants :
234	Réguliers
125	Temps partiel et à la leçon
	Suppléants
	Professionnels (orthophoniste, psychologue, psychoéducateurs, etc.) :
84	Réguliers
22	Temps partiel
	Personnel de soutien (éducateurs, éducatrices, secrétaire, concierge, etc.) :
458	Réguliers
98	Temporaire
Total de 1 619 membres du personnel	

RÉALISATION DES DIFFÉRENTS SERVICES

À LA CSCS, NOUS BÉNÉFICIONS : de plusieurs établissements

39 écoles primaires

9 écoles secondaires

5 centres d'éducation des adultes

3 centres de formation professionnelle

Attentes signifiées par le comité d'évaluation du directeur général pour l'année scolaire 2015-2016

- Assurer le développement continu des directions d'établissement dans un esprit de collaboration et de responsabilité locales partagées;
- Diffusion la plus large possible des réussites et des gens qui les permettent;
- L'accompagnement des membres du conseil dans les débats concernant leur avenir;
- La poursuite du travail amorcé concernant le financement des petites écoles;
- Poursuite du plan stratégique 2013-2017 (suivi 2015-2016).

Direction générale :

- Actualisation et suivi du processus de retour à l'équilibre budgétaire;
- Élaboration et actualisation des structures administratives des cadres de service et des cadres d'établissement;
- Processus de suivi aux établissements en situation financière déficitaire.

Service de la formation professionnelle :

- Restructuration du Service de la formation professionnelle;
- Poursuivre le développement et la consolidation de la formation en ligne;
- Poursuivre le développement de la formation en alternance travail/études dans un plus grand nombre de programmes.

Service de la formation générale des adultes :

- Restructuration du Service de la formation générale des adultes;
- Soutenir les enseignants dans l'appropriation des programmes et du matériel en formation de base diversifiée (FBD) 3^e secondaire en français, anglais et mathématique;
- Analyser la situation et évaluer la faisabilité d'offrir de la formation continue en métiers semi-spécialisés en utilisant le nouveau programme d'études *Intégration socioprofessionnelle*.

Service des ressources humaines :

- Diffusion d'information et suivis réguliers auprès des cadres concernant les négociations des nouvelles conventions collectives nationales;
- Affichage et suivis de plus d'une soixantaine de postes de personnel de soutien, professionnel et cadre et réalisation et préparation de plus d'une soixantaine d'entrevues en collaboration avec un consultant et des directions d'école;
- Diverses formations offertes et accompagnement auprès du personnel administratif ainsi qu'auprès des gestionnaires.

Services éducatifs :

- Poursuivre le déploiement du continuum en lecture au primaire;
- Poursuivre le déploiement du référentiel en lecture au secondaire;
- Poursuivre le déploiement des activités concrètes en mathématique au primaire et en 1^{re} secondaire;
- Poursuivre le déploiement de la *Réponse à l'intervention*;
- Poursuivre le déploiement des contenus en orientation scolaire et professionnelle;
- Accompagner sur le développement de la pensée algébrique au 1^{er} cycle du secondaire;
- Soutenir la mise en place de l'anglais intensif.

RÉALISATION DES DIFFÉRENTS SERVICES

Service des ressources financières :

- Suivi du processus de retour à l'Équilibre budgétaire;
- Renouvellement de l'entente pour l'auditeur externe;
- Implantation et mise en place de contrôle interne avec l'entrée en vigueur de la nouvelle *Politique de frais de déplacement*.

Service des ressources matérielles :

- Agrandissement des écoles primaires Provencher de Saint-Anselme et Saint-François-Xavier de L'Islet;
- Implantation du nouveau cadre de gestion des infrastructures du Ministère;
- Ententes municipales et communautaires.

Service des ressources informationnelles :

- Le client léger;
- Le portable léger;
- Rehaussement des équipements de réseau dans les établissements :
 - Changer les têtes de réseau de chacun des bâtiments afin d'assurer une utilisation optimale de la puissance du réseau. Mettre à niveau les salles de réseautique et le réseau filaire, là où requis.
 - Réaliser, à partir d'un budget centralisé, l'installation de bornes sans fil dans chacun des établissements de la commission scolaire. Le projet s'échelonne sur deux (2) années.



Élèves de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault
lors du Midi-Passion



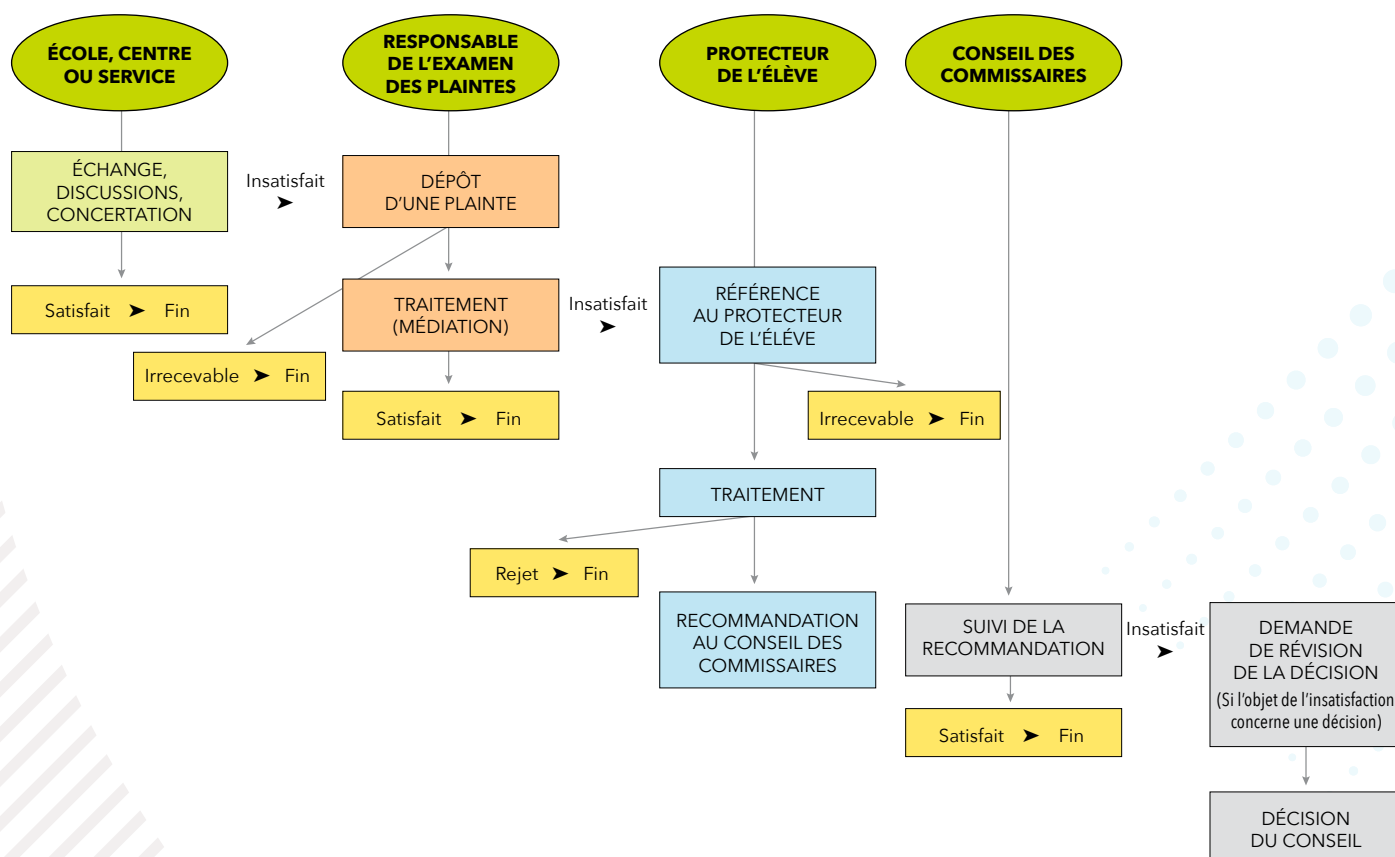
PROCÉDURE SUR LE RÈGLEMENT DES PLAINTES

PROCÉDURE SUR LE RÈGLEMENT DES PLAINTES

Le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs prévoit qu'un élève majeur, ou ses parents s'il est mineur, peut formuler une plainte quant aux services offerts par la commission scolaire ou demander la révision d'une décision.

En 2015-2016, la responsable de l'examen des plaintes à la commission scolaire a eu à intervenir dans 33 dossiers d'élèves. De ce nombre, 11 plaintes ont été retirées en raison d'un règlement obtenu entre les parties et 22 ont dû suivre la procédure d'examen des plaintes. Du total de dossiers traités en 2015-2016, 13 concernaient des écoles secondaires, 17 des écoles primaires et 3 des centres d'éducation des adultes ou de la formation professionnelle. La nature des plaintes traitées est majoritairement d'ordre administratif (classement d'élèves, suspension), relationnel entre les parents et des intervenants de l'école et le transport scolaire.

Schéma organisateur pour le traitement des plaintes



RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

En conformité avec le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (art. 37 du règlement) voici le rapport annuel du protecteur de l'élève.

Plaintes	Nature de la plainte	Correctifs proposés	Suivi du dossier
1	Les parents d'un élève HDAA contestent la décision de l'école de classement de leur enfant au 1 ^{er} cycle du primaire, et ce, considérant qu'il n'a pas les acquis pour poursuivre en 1 ^{re} année du 2 ^e cycle du primaire pour l'année 2015-2016.	La plainte a été considérée comme non fondée. Nous n'avons pu conclure que les droits des parents n'avaient pas été respectés au regard des services offerts par la commission scolaire. La recommandation est : 1. À la demande de la commission scolaire ou des parents, que la psychologue du privé puisse participer au plan d'intervention de l'enfant pour que l'ensemble des acteurs concernés analyse la situation et assure un suivi du plan d'intervention.	Le Conseil des commissaires a accepté la conclusion formulée par le protecteur de l'élève. Aussi, les parents ont présenté une demande de révision de décision au Conseil des commissaires. Celui-ci a accueilli la demande des parents.
2	Une mère se plaint de ne pas être informée par l'école lorsque son fils présentant un trouble du déficit de l'attention (TDAH), ne se présente pas en classe. Elle dit avoir été informée par le chauffeur de l'autobus scolaire que son fils retournait à pied à la maison.	La commission scolaire a expliqué à l'école la procédure à suivre lors des absences des élèves. Ainsi, lors de l'absence de l'enfant, on communiquera avec la mère, et ce, dans les plus brefs délais. De plus, on a invité le parent à communiquer avec l'école pour toute inquiétude au regard du cheminement scolaire de son fils.	Le dossier a été réglé par la commission scolaire.
3	Un père demande à ce que son fils bénéficie du transport scolaire considérant que leur lieu de résidence est considéré comme une zone à risque.	La commission scolaire a décidé d'offrir le transport scolaire à l'élève pour les deux dernières années de son primaire.	Le dossier a été réglé par la commission scolaire.

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Plaintes	Nature de la plainte	Correctifs proposés	Suivi du dossier
4	Une élève à l'éducation des adultes conteste la modification d'horaire imposée suite à un conflit intervenu entre l'élève et la direction du centre.	La commission scolaire a accueilli la demande de l'étudiante pour que celle-ci, accompagnée de sa travailleuse sociale, rencontre la direction. La secrétaire générale a communiqué avec l'étudiante pour fixer et coordonner la tenue de la rencontre.	La plainte a été retirée.
5	Une mère de deux enfants fréquentant une classe d'adaptation scolaire considère que l'enseignante ne donne pas suffisamment de matières permettant à ses enfants d'effectuer les apprentissages requis. Elle demande à la direction de l'école que ses enfants intègrent une classe régulière.	La direction a proposé aux parents une intégration partielle et modulée pour les deux enfants en classes régulières.	La plainte a été retirée.
6	Un père se plaint de l'attitude d'une enseignante de musique. L'enfant aurait développé des problèmes de comportement au cours de la dernière année. Une psychologue en cabinet privé fournirait de l'aide à l'enfant.	La direction et le père ont discuté de la situation et des solutions ont été trouvées.	La plainte a été retirée.
7	Des parents contestent la facturation des frais scolaires, l'attitude et le comportement d'un enseignant et du directeur ainsi que le retard de l'émission de la carte du cours de la CSST à leur fils.	La commission scolaire a tenté de prendre des arrangements avec les parents, mais a dû recourir à une agence de recouvrement. Comme il s'agissait d'un dossier très particulier, un avis juridique a été demandé, et ce, avant de répondre aux parents. Après vérification auprès de la Sureté du Québec, celle-ci a soutenu qu'il n'y avait pas matière à porter plainte. La SQ a conseillé la Commission scolaire de diriger les parents à la police si ceux-ci soutenaient de poursuivre leurs démarches.	Les parents n'ont pas déposé de plainte à la Sureté du Québec et ils auraient remboursé partiellement les sommes réclamées.

Plaintes	Nature de la plainte	Correctifs proposés	Suivi du dossier
8	Un père conteste le fait que son fils soit suspendu à compter du 25 mai pour une période indéterminée. Cette suspension l'empêcherait d'effectuer ses examens de fin d'année et ainsi le placerait en situation d'échec de son troisième secondaire.	La commission scolaire a informé le père que l'enfant pourra effectuer ses examens de fin d'année.	Le dossier a été réglé.
9	Deux étudiants en formation professionnelle se plaignent de leurs conditions d'étude, de la non reconnaissance de crédits pour des cours suivis dans un autre programme, de la structure des cours, des exigences trop élevées du stage ainsi que de l'attitude et du comportement d'un enseignant et de la direction.	Plusieurs éléments de la plainte n'étaient pas fondés.	La plainte a été retirée.

En plus des plaintes formelles, j'ai été interpellé à deux reprises par des parents afin de leur transmettre des informations et répondre à leurs questions. Dans la plupart des cas, les personnes me faisaient part de leur intention de formuler une plainte.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont accepté de collaborer avec moi pour défendre les droits des élèves dont j'avais la responsabilité en tant que protecteur de l'élève.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Guy Robitaille

Protecteur de l'élève

Le 11 août 2016



LES RÉSULTATS EN 2015-2016 AU REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2017

Le plan stratégique 2013-2017 de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud comprend deux orientations et des axes d'intervention lui permettant de guider son action.

ENJEU 1 :

La gouvernance

ORIENTATION 1 :

Améliorer la gouvernance de la commission scolaire de façon à favoriser l'accomplissement du personnel et la réussite des élèves.

- AXE D'INTERVENTION 1 :
L'information et la communication
- AXE D'INTERVENTION 2 :
Une gestion participative et efficace
- AXE D'INTERVENTION 3 :
Une implication démocratique significative

ENJEU 2 :

La diplomation et la qualification

ORIENTATION 2 :

Améliorer la persévérance et la réussite scolaire.

- AXE D'INTERVENTION 1 :
L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans
- AXE D'INTERVENTION 2 :
L'amélioration et la maîtrise de la langue française
- AXE D'INTERVENTION 3 :
L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes ciblés, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- AXE D'INTERVENTION 4 :
L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements
- AXE D'INTERVENTION 5 :
L'augmentation des nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle

Journée Respaix
à l'école secondaire
Louis-Jacques-Casault



L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

OBJECTIF

D'ici juin 2017, améliorer la qualité de la communication, autant à l'interne qu'à l'externe.

CONSTAT

Nous avons amélioré l'accessibilité à l'information par une bonification des moyens de communication numériques et nous avons augmenté leur efficacité par la mise en place d'outils de gestion pour encadrer les communications sur les réseaux sociaux.

FAITS SAILLANTS

- Augmentation de plus de 2000 abonnés à notre page Facebook et plusieurs publications atteignant plus de 1000 personnes;
- Mise en place d'une nêtiquette;
- Adoption d'une procédure de gestion des réseaux sociaux;
- Journal hebdomadaire interne Le Réseau atteignant un potentiel de plus de 2000 lecteurs.

GESTION PARTICIPATIVE ET EFFICACE

OBJECTIF

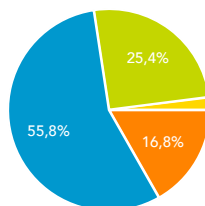
D'ici juin 2017, rendre plus efficace le fonctionnement de tous les comités.

CONSTAT

Suite à un sondage réalisé sur la gestion participative des différents comités de la commission scolaire, il en ressort qu'une majorité des répondants sont satisfaits du fonctionnement de leur comité et croient qu'ils apportent une réelle contribution au travail collectif au sein d'une équipe responsabilisée.

Sentez-vous que vous apportez une réelle contribution au travail collectif au sein d'une équipe responsabilisée ?

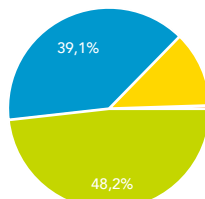
Toujours	33	16.8%
Souvent	110	55.8%
Parfois	50	25.4%
Rarement	4	2%



RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

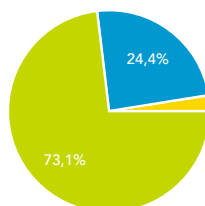
Est-ce que le comité favorise le dialogue entre les membres dans le but de multiplier les perspectives et de maximiser l'apprentissage collectif ?

Toujours	95	48.2%
Souvent	77	39.1%
Parfois	24	12.2%
Rarement	1	0.5%



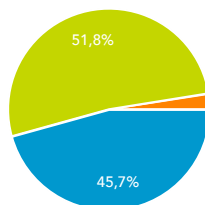
Est-ce que le fonctionnement du comité est basé sur une méthodologie rigoureuse ?

Toujours	144	73.1%
Souvent	48	24.4%
Parfois	5	2.5%
Rarement	0	0%



Quel est votre taux de satisfaction global quant au fonctionnement du comité ?

Très satisfait	90	45.7%
Satisfait	102	51.8%
Insatisfait	5	2.5%
Très insatisfait	0	0%



UNE IMPLICATION DÉMOCRATIQUE SIGNIFICATIVE

OBJECTIF

D'ici juin 2017, valoriser l'implication démocratique.

CONSTAT

Dans plus d'une quinzaine d'établissements de la commission scolaire, des parlements étudiants ont été mis en place. Ces parlements étudiants participent au dynamisme de la vie scolaire, prennent part aux processus de décision et sensibilisent les élèves à la vie démocratique.

De plus, dans la majorité de nos établissements des comités d'élèves sont formés afin de représenter les élèves et de faire valoir leurs besoins.



Remise des diplômes
au Centre de formation
professionnelle de l'Envolée

L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS.

OBJECTIF

D'ici 2017, obtenir un taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans de 79% et obtenir un taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes de 10% ou moins.

CONSTAT

Notre taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans ne cesse d'augmenter depuis 2010. Nous cheminons vers l'atteinte de notre cible qui est de 79% de taux de réussite avant l'âge de 20 ans. De plus, pour une deuxième année consécutive notre taux de décrochage est en bas du 10% avec un résultat de 9.8% pour l'ensemble de nos établissements.

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS	
2010-2011	69.1%
2011-2012	75.6%
2012-2013	77.4%
2013-2014	78.2%

TAUX DE SORTIE SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION	
2010-2011	11%
2011-2012	9.4%
2012-2013	8.4%
2013-2014	9.8%

RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

OBJECTIF

D'ici 2017, obtenir un taux de réussite de 92% en 4^e année du primaire en écriture au bilan et de 90% en 2^e secondaire en lecture au bilan.

CONSTAT

Des efforts ont été faits favoriser l'amélioration de la langue française, notamment par une uniformisation des stratégies de correction et des formations pour le personnel enseignant. Depuis 2014, nous avons atteint notre objectif de 92% de taux de réussite en écriture pour les élèves en 4^e année et l'avons même dépassé. Même si nous cherchons à atteindre notre taux de réussite en lecture de 90% pour les élèves en 2^e secondaire, nous connaissons une amélioration depuis l'année 2013-2014.

TAUX DE RÉUSSITE EN 4^E ANNÉE EN ÉCRITURE AU BILAN

2012-2013	91%
2013-2014	93%
2014-2015	95%
2015-2016	94%

TAUX DE RÉUSSITE EN 2^E SECONDAIRE EN LECTURE AU BILAN

2012-2013	86%
2013-2014	78%
2014-2015	82%
2015-2016	83%

L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE CHEZ CERTAINS GROUPES CIBLES, PARTICULIÈREMENT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE.

OBJECTIF

Pour 2016-2017, obtenir un taux de persévérance des élèves au Cheminement particulier continu (CPC) et à la Formation préparatoire au travail (FPT) 1-2 de 95%.

CONSTAT

Malgré le fait que cette année encore nous soyons en dessous de notre objectif de 95% de taux de persévérance, notre taux a augmenté par rapport à l'an dernier qui était de 92% pour atteindre 93% en 2015-2016.

TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES DU CPC 1-2-3 ET FPT 1-2

2012-2013	90%
2013-2014	95%
2014-2015	92%
2015-2016	93%

RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

OBJECTIF

D'ici juin 2017, faire en sorte que 100% des établissements primaires et secondaires réalisent des interventions en prévention et promotion favorisant la santé, le bien-être et la réussite éducative de jeune et qui répondent à au moins 3 des 5 conditions d'efficacité autour de deux thématiques.

CONSTAT

L'ensemble des établissements primaires et secondaires de la commission scolaire font des interventions en promotion et prévention des saines habitudes de vie. Il est à noter qu'en 2015-2016, plus de 55% de nos écoles réalisent des interventions dans au moins deux thématiques qui répondent à au moins trois conditions d'efficacité sur cinq.

Exemples de thèmes :

- Alimentation saine;
- Mode de vie physiquement actif;
- Santé mentale;
- Collaboration école-famille;
- Environnement et comportement sécuritaires.

Les cinq conditions d'efficacité :

- Contenu approprié et adapté;
- Planifié et concerté;
- Engagement actif des jeunes;
- Global;
- Intense et continu.

21.28% (10 écoles)	Un thème répondant à au moins 3 conditions d'efficacité sur 5
55.32% (26 écoles)	Deux thèmes répondant à au moins 3 conditions d'efficacité sur 5
21.28% (10 écoles)	Deux thèmes, mais qui ne correspondent pas tous les deux à au moins 3 conditions d'efficacité sur 5
2,12% (1 école)	Un thème qui ne répond pas à au moins 3 conditions d'efficacité sur 5
Total : 47 écoles (bâtisses)	

AUGMENTATION DES NOUVEAUX INSCRITS DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF

Pour juin 2017, s'assurer de la mise en œuvre des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) pour les élèves du 3^e cycle du primaire, du secondaire (jeunes et adultes) dans chaque établissement.

CONSTAT

Alors qu'en 2013-2014 aucun établissement n'avait mis en œuvre les COSP, en 2015-2016 il y a un bel avancement dans les écoles primaires et secondaires, notamment avec le projet pilote effectué dans le pôle 2.

FAITS SAILLANTS

- Projet pilote réalisé sur une base volontaire en 2015-2016 dans le pôle 2 avec l'école secondaire et l'ensemble des écoles primaires;
- Aide-mémoire réalisé pour l'ensemble des établissements;
- Activités « clé en main » proposées aux enseignants du primaire pour les aider à mettre en place les COSP;
- « Déjumelage » des classes à niveau multiple pour favoriser le continuum proposé par le ministère.

PORTRAIT DE LA SITUATION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION 2015-2016

Le 12 juin 2012, la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (2012, chapitre 19) a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Elle modifie la LIP, notamment en créant de nouvelles obligations quant à la reddition de comptes pour le directeur de l'école et la commission scolaire. Ainsi, le directeur de l'école doit maintenant transmettre au directeur général de la commission scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné (art. 96.12, al. 5 de la LIP). Malgré l'évolution de la compréhension des définitions d'intimidation et de violence, la rédaction des rapports sommaires d'événement est encore à vitesse variable. La notion de « plainte » est encore comprise différemment par les directions. Ce qui explique les résultats diversifiés obtenus d'une école à l'autre.

NATURE DES ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE DANS LES ÉCOLES									
École	Intimidation				Violence				Proportion
	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Primaire / 102 rapports	5% Rarement	12,75% Parfois			74,51% Souvent	7,84% Rarement			-
Secondaire / 49 rapports		14,29% Parfois			49% Assez souvent	34,69% Assez souvent	2% Rarement		-
Total / 151 rapports	3,31% Rarement	13% Parfois			66,23% Souvent	16,56% Parfois	0,66% Rarement		-

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par les écoles et pour lesquels les intervenants de l'école ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels que définis à l'article 13 de la LIP et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général.

Par «intimidation», on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par «violence», on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

À noter que depuis que chaque établissement met en place un plan d'action pour prévoir l'intimidation et la violence, les événements de violence et d'intimidation ont significativement diminué rendant ainsi le climat scolaire plus sain et sécuritaire.

L'important à retenir c'est que chaque établissement s'est doté d'un plan d'action pour prévenir l'intimidation et la violence. Globalement, nous pouvons constater une réelle diminution dans l'ensemble de nos établissements.



Visite de la chanteuse Pascale Picard à l'école secondaire de Saint-Damien.

ÉTAT DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

Revenus

Subvention de fonctionnement du MEES	83 698 952,39
Autres subventions et contributions	498 020,40
Taxe scolaire	18 080 609,19
Droits de scolarité et frais de scolarisation	262 600,48
Ventes de biens et services	5 512 195,65
Revenus divers	1 679 743,94
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations	85 688,39

Total des revenus	109 817 810,44
-------------------	----------------

Charges par secteur d'activités

Enseignement et formation	50 293 250,10
Soutien à l'enseignement et à la formation	24 939 478,14
Services d'appoint	13 478 368,75
Administratives	4 381 842,57
Biens meubles et immeubles	12 052 050,47
Connexes (financement et autres)	3 805 294,65
Charges liées à la variation de la provision avantages sociaux	120 029,14

Total des charges	109 070 313,82
-------------------	----------------

Excédent de l'exercice	747 496,62
------------------------	------------

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2016
Actifs financiers

Encaisse	200 987,35
Subvention de fonctionnement à recevoir	12 142 953,37
Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	398 688,07
Subvention à recevoir - Financement	20 783 070,72
Taxe scolaire à recevoir	844 980,12
Débiteurs	1 103 275,79
Stocks destinés à la revente	57 724,52
Placements à long terme	193 576,45

Total des actifs financiers	35 725 256,39
-----------------------------	---------------

Passifs

Emprunts temporaires	6 898 452,33
Créditeurs et frais courus à payer	12 023 915,53
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	3 219 526,00
Revenus perçus d'avance	259 517,52
Provision pour avantages sociaux futurs	5 670 324,29
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	82 536 460,31
Autres passifs	735 001,18

Total des passifs	111 343 197,16
-------------------	----------------

Dettes nettes	(75 617 940,77)
---------------	-----------------

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles	89 351 904,68
Stocks de fournitures	400 596,31
Charges payées d'avance	131 290,02

Total des actifs non financiers	89 883 791,01
---------------------------------	---------------

Excédent accumulé	14 265 850,24
-------------------	---------------

EXCÉDENT ACCUMULÉ DISPONIBLE

Excédent accumulé disponible au 30 juin 2016 14 265 850,24

Moins :

Valeur comptable nette des terrains 7 492 509,87

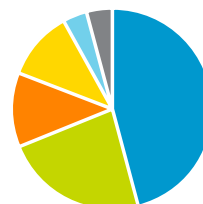
Subvention à recevoir - Financement (Avantages sociaux) 4 315 920,50

Excédent accumulé disponible au 30 juin 2016 2 457 419,87 *

* De l'excédent accumulé disponible, 2 269 463 \$, est réservé pour l'utilisation des surplus accumulés des établissements. L'excédent accumulé disponible est de 187 957 \$ après affectation des surplus accumulés aux établissements.

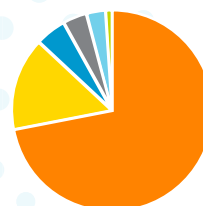
CHARGES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

46 %	Enseignement et formation	●
23 %	Soutien à l'enseignement et à la formation Services pédagogiques et complémentaires	●
12 %	Services d'appoint Transport scolaire et service de garde	●
11 %	Biens meubles et immeubles Entretien bâtiment, entretien ménager et consommation énergétique	●
4 %	Administratives Conseil des commissaires, comités et gestion du siège social	●
4 %	Connexes Financement projets spéciaux et prêt de service	●



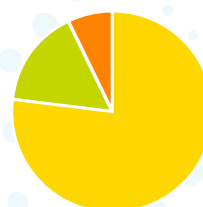
CHARGES PAR NATURE

72 %	Rémunération	●
15 %	Services, honoraires et contrats	●
5 %	Fournitures et matériel	●
4 %	Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	●
3 %	Autres charges	●
1 %	Frais de déplacement	●



REVENUS

77 %	Subvention du ministère de l'Éducation, l'Enseignement supérieur	●
16 %	Taxe scolaire	●
7 %	Autres revenus	●



À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD...

On aime les arts et la culture

SECONDAIRE EN SPECTACLE

Plusieurs jeunes des écoles secondaires de la commission scolaire se sont illustrés lors de la finale régionale de secondaire en spectacle au printemps dernier.



Photo 1 : Félix Audet de l'école secondaire de Saint-Anselme.

Photo 2 : Alexandre Paquette et Samuel Lapointe de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault accompagnés du directeur général André Chamard.

Photo 3 : William Fradette de l'école secondaire de Saint-Charles.



SCULPTURES DE BOIS À L'ÉCOLE PRIMAIRE CHANOINE-FERLAND

Tous les élèves des écoles Chanoine-Ferland/Saint-Just et Sainte-Lucie ont réalisé des sculptures grâce aux ateliers donnés par l'artiste François Bourdeau.



ACTIVITÉ CULTURELLE À L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Durant tout un après-midi,
l'école primaire
Notre-Dame-de-L'Assomption
a ouvert ses portes au public
afin de présenter les projets
culturels de tous les élèves de la
première à sixième année.



Le projet de scrapbook
de Béatrice et d'Aurélié.



NOUVEAUX CLAVIERS À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE LA SOURCE

Au printemps dernier, la ministre Dominique Vien était présente pour inaugurer les nouveaux claviers électroniques de l'école primaire de la Source à Saint-Raphaël.



NOUVEAU GYMNASÉ À L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Cette année l'école primaire Saint-François-Xavier a inauguré son tout nouveau gymnase. Une architecture moderne qui s'harmonise parfaitement avec le bâtiment ancestral de l'école.

On rénove



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

INAUGURATION DE LA COUR L'ÉCOLE PRIMAIRE DES RAYONS-DE-SOLEIL

Au printemps dernier l'école primaire des Rayons-de-Soleil inaugurerait son tout nouveau terrain multisports dans sa cour d'école.



On bouge

MINI-BOUCLE SAINT-JEAN

Plus de 200 cyclistes ont participé à la Mini-boucle organisée par l'école primaire Saint-Jean à Saint-Jean-Port-Joli pour une randonnée de 1,5 km, 12 km ou 21 km.





KANGOOJUMP

L'équipe du Kangoo Club est débarquée à l'école primaire des Tilleuls à Saint-Pierre pour faire bouger les élèves d'une manière peu habituelle et très amusante!

JAMBOREE FOOTBALL

Encore cette année, le Jamboree football est un rendez-vous sportif incontournable. Plus de sept équipes se sont affrontées et les équipes de cheerleading nous ont fait la démonstration de leur talent.



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



DÉFI SAINT-CHARLES

Tous les élèves de l'école secondaire de Saint-Charles ont été appelés à se dépasser lors d'une course de 4,5 kilomètres en plein air. Un beau défi pour les élèves et les enseignants.



On innove

LA BRIGADE IPAD DU CFER

La Brigade iPad du CFER de Bellechasse qui offre de la formation sur mesure pour les iPad fut finaliste au concours Forces AVENIR.



EXPO SCIENCE

Angélie Cantin et William St-Pierre
de l'école secondaire
Louis-Jacques-Casault ont remporté
deux bourses à l'Expo-science
d'Hydro-Québe pour leur sujet,
le moteur sterling



On se démarque



KEIVEN BARDE MÉDAILLÉ D'OR

Keiven Barde, un élève en cuisine au
Centre de formation professionnelle
de l'Envolée a remporté la médaille
d'or au 22^e Olympiades canadiennes
des métiers et des technologies à
Moncton au Nouveau-Brunswick.

UNE PARADE DE MODE DIFFÉRENTE

Une parade de mode à l'école secondaire de Saint-Charles pour sensibiliser les élèves
aux différences corporelles et sexuelles.



DÉFI OSENTREPRENDRE

Le projet d'entrepreneuriat Ça roule sur des roulettes a remporté une bourse de 2 000 \$ au Gala des Grands Prix Desjardins du Défi OSEntreprendre!



JEUNE COOP POUSSE EN DÉLIRE

La jeune coop Pousse en délire remporte le prix «coup de cœur» du jury dans le concours vidéo *Coopérer c'est faire ensemble*.





**COMMISSION SCOLAIRE
DE LA CÔTE-DU-SUD**

157, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec)
G5V 4N3

Tél.: 418 248-1001
Télec.: 418 248-9797

info@cscotesud.qc.ca
cscotesud.qc.ca



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud